

Rencontres de Pont-Audemer 12 Juin 2015 Compte-rendu



Le vendredi 12 Juin 2015, Horizons Solidaires et le Citim ont co-organisé en lien avec le PILES à Pont-Audemer, la première rencontre des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de Haute et Basse-Normandie.

Annexes :

- Ordre du jour de la journée
- Power-Point
- Liste des participants
- Cartographies : coopération décentralisée et solidarité internationale en Normandie

La journée a démarré par la présentation des objectifs de cette rencontre et par la présentation des associations Horizons Solidaires, Citim et le Piles.

1. Etat des lieux de la coopération et de la solidarité internationale en Normandie

Cf. Power-Point

La coopération décentralisée en Haute et Basse Normandie

La région Basse-Normandie intervient sur 9 territoires de coopération situés en Chine (Province du Fujian), au Japon (Département de Kyoto), en Norvège (Comté du Hordaland), en Macédoine, à Madagascar (Région Atsinanana), au Canada (Province du Manitoba), sur les îles britanniques (Hampshire et îles anglo-normandes) et en Italie. Les actions issues de ces coopérations couvrent 11 thématiques. L'accent est mis sur les politiques de développement, sur l'éducation, le tourisme et le patrimoine et sur des aides à la gouvernance locale et de l'appui institutionnel des territoires partenaires.

La région Haute-Normandie entretient des relations avec 5 pays (Algérie, Allemagne, Madagascar, Pologne, Royaume-Uni). Les actions issues de ces coopérations couvrent 6 thématiques mais plus de la moitié concerne l'éducation et la recherche universitaire.

De part et d'autre un soutien des acteurs de la coopération décentralisée est mis en place à travers des appels à projets thématiques ou géographiques.

La solidarité internationale

Dans les deux régions, plusieurs recensements d'acteurs ont été effectués ces dernières années à la demande des conseils régionaux. Les derniers datent de 2012 pour la Basse-Normandie (tout acteur confondu) et de 2010 pour la Haute-Normandie (associations de solidarité internationale –ASI- seulement). A notre connaissance, une cartographie détaillée existe seulement pour la Basse-Normandie (ci-jointe).

Dans le paysage de la solidarité internationale qui tend à évoluer, différentes sous-catégories d'acteurs existent. A côté des ASI «traditionnelles» (63% environ¹), on trouve également les associations de défense des droits humains (6%), les organisations issues des migrations (osim) (6%) ainsi que des associations culturelles (4%). Enfin, d'autres associations dont les activités ne sont pas exclusivement dédiées à la SI, mais qui travaillent également «sur l'international» complètent le panorama ; il s'agit notamment des associations d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire (6%).

Statistiquement, les deux régions sont équivalentes en nombre d'associations créées chaque année. Par exemple pour les douze derniers mois, on décompte au Journal officiel, 108 annonces de création en Basse-Normandie contre 123 pour la Haute-Normandie (chiffres au 01/08/2015).

Pour la Basse-Normandie, les champs d'activités prédominants à l'étranger sont l'éducation et la formation, la santé, l'action sociale, le développement rural et les activités économiques. Parallèlement en France, nombre de structures se revendiquent d'une démarche d'éducation au développement (au sens large). Dans l'ordre, les actions d'information et de plaidoyer, les actions culturelles ou de défense/promotion des droits sont des activités récurrentes.

Ces tendances sont néanmoins à nuancer. Par exemple, depuis plusieurs années, le nombre d'associations «boite aux lettres» liées à la mise en place de raids humanitaires automobiles et/ou sportifs (environ 20 % des nouvelles associations par an²).

Concernant les zones d'intervention (cf. carte BN), le prisme semble plus large au niveau de la Haute-Normandie. La dynamique migratoire, propre aux villes de Rouen et du Havre, participent sans doute de cette «ouverture».

Enfin du point de vue de l'organisation et des liens entre acteurs, les deux territoires sont dotés de collectifs locaux (informels ou constitués en association) qui participent à la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) et/ou le festival Alimenterre. Un collectif associatif régional (en lien avec le [CRID](#)), le CODASI est basé à Rouen, tandis que son homologue bas-normand est en sommeil depuis 2006. Enfin, des acteurs Bas-normands ont constitué dès 1994, un réseau multi-acteurs, Horizons solidaires.

2. Tour de table

Cf. Liste des participants

1 Pourcentage pour la Basse-Normandie.
2 Même constat sur l'année écoulée pour les deux régions.

3. Ateliers

Atelier : Revendications / propositions

Deux choses à prendre en compte :

- Le travail avec les élus actuels
 - La stratégie avec la nouvelle assemblée (aller vers les têtes de listes)
- ⇒ Proposition d'un courrier « incitatif » pour provoquer une rencontre en septembre. Un premier courrier a été préparé pour le 24 Juin. Sur recommandations des participants présents le 12 Juin, ce courrier a été modifié pour être plus positif et faire ressortir le travail de la société civile et des collectivités.
- ⇒ Dans un deuxième temps, les participants proposent de travailler nos arguments pour démontrer l'importance d'une politique régionale de coopération et montrer la plus-value que nous apporterons à la Région

Un des arguments est la transversalité : nous devons insister sur le fait que la coopération n'est pas une politique isolée.

Quelques revendications / propositions entendues sur l'atelier

- Affirmer des objectifs (valeurs ?) : Réciprocité, interdépendance, vivre ensemble, lutte contre les inégalités mondiales ;
- Montrer plus de reconnaissance au travail des comités de jumelage ;
- Garder au minimum les deux appels à projets haut-normand (proposition pour la future assemblée) ;
- Mettre en place une instance de concertation et de dialogue, instance de débat public ;
- Maintien du soutien à la société civile (fonds spécifiques : fond vert, fond ess...) ;
- Ouvrir le réseau Horizons Solidaires à l'ensemble du territoire normand avec un soutien du futur Conseil Régional au réseau ;
- Questionner la démultiplication des coopérations (sur quels critères, quelle animation du territoire ?)

Entre nous

- Définir les concepts qui nous réunissent (coopération, solidarité internationale, éducation à la citoyenneté internationale...)
- Coopération économique : nous allons devoir travailler cette question. S'approprier les enjeux pour orienter cette thématique dans un sens qui peut aider les territoires où les acteurs normands interviennent. Débat sur le développement de la coopération économique avec les Élus : quel modèle économique défendons-nous ?
- Les objectifs des associations et des collectivités ne sont pas les mêmes, mais certains sont partagés. S'entendre sur des axes communs de travail :
 - Réciprocité
 - Le vivre-ensemble
 - La coopération et la solidarité internationale comme objets structurants pour le territoire

Atelier « Rencontres normandes »

Ces rencontres ont principalement pour objectifs :

- Echanger nos expériences d'acteurs entre nous,
- Etre force de proposition vis-à-vis des élus régionaux.

Elles seront également l'opportunité de reprendre les revendications proposées en amont des élections régionales et de faire un suivi de la dynamique de dialogue instaurée avec l'institution régionale particulièrement.

Le thème proposé (dans le groupe 2) : le développement économique comme question multidimensionnelle :

- La question des migrants dans les projets économiques et le rôle particulier des OSIM
- Travailler sur les études filières sur les territoires, le traduire en fonction de nos valeurs
- L'économie informelle, comment la valoriser ?
- Les initiatives, innovations et partenariats à nouer avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Le lien avec l'enseignement et la formation

Inviter pendant ces rencontres, des acteurs du Sud dans l'optique d'échanger avec eux sur leur vision du partenariat.

Le groupe propose que ces rencontres aient lieu rapidement après les élections régionales (avril 2016) ou pendant la SSI 2016. Un comité de pilotage conjoint bas et haut-normand sera mis en place pour organiser ces rencontres.

4. Perspectives

- **Avant les élections régionales de décembre 2015 et la fusion effective des régions : interpeller les listes électorales**

Mise en place d'un comité de pilotage restreint.

Septembre : proposition de texte, ce document pourra prendre la forme d'un plaidoyer en faveur de la coopération et la solidarité internationale, à destination des candidats aux élections régionales

Octobre : validation du texte par le comité de pilotage et diffusion à l'ensemble des participants aux rencontres de Pont-Audemer.

Puis diffusion aux têtes de listes pendant la campagne électorale/ diffusion médiatique à la presse locale.

- **Après les élections, inciter et contribuer à la construction de la politique internationale de la Normandie**

Avoir un cadre de concertation qui anime la question au sein du conseil régional.

Organiser les rencontres normandes (cf. compte-rendu de l'atelier plus haut).